



## ACCUEIL DE LOISIRS JUILLET 2024



## COMPLEMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION

**Dossier à remplir et à déposer avec le règlement par chèque à l'accueil de la Mairie  
(ou dans la boîte aux lettres de la Mairie SI LE DOSSIER EST BIEN COMPLET)**

**avant le lundi 20 Mai 2024 à 12 h.**

**Aucun dossier ne sera accepté après cette date.**

### PIÈCES A RENDRE LORS DE L'INSCRIPTION

- La fiche d'inscription (pages 3 et 4) dûment remplie et signée,
- En cas de changement depuis le mois de février, la fiche concernée par le changement (disponible dans le Dossier d'inscription complet) dûment complétée,
- Le règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public

**L'Accueil de Loisirs aura lieu  
du lundi 8 juillet au vendredi 26 juillet 2024,  
de 9h à 17h à la salle César Bavay.**

**L'inscription est ouverte aux enfants de 4 ans révolus à 12 ans  
(nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et le 7 juillet 2020)**

**Un voyage à Pairi Daiza est prévu la 3<sup>e</sup> semaine : chaque enfant devra  
être en possession d'une pièce d'identité pour pouvoir y participer.**

## INFORMATIONS IMPORTANTES

### 1. Conditions générales

Si les consignes sanitaires le permettent, l'Accueil de Loisirs se tiendra dans des conditions normales.

- **Les places sont ouvertes en priorité aux enfants habitant Avesnes-le-Sec.**
- **L'accueil des enfants aura lieu à la salle César Bavay.** Tous les enfants y seront accueillis le matin et recherchés le soir, en évitant les attroupements devant la porte d'entrée. Les moins de 6 ans se rendront ultérieurement à l'École Louis Aragon.
- Conformément au Projet éducatif établi pour 2022-2025, les enfants en situation de handicap sont les bienvenus à l'Accueil de Loisirs. **Si votre enfant est concerné, veuillez nous en informer afin que l'équipe d'animation prenne contact avec vous pour adapter au mieux l'accueil aux besoins de votre enfant.**

### 2. Consignes

- Les parents **s'engagent à ne pas confier leur(s) enfant(s) à l'ALSH en cas de fièvre {38°C ou plus} ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez un enfant ou dans sa famille.**
- Les repas et les collations de l'après-midi seront fournis par la Municipalité. Les repas auront lieu à la cantine scolaire.
- Les parents devront fournir chaque jour une collation pour le matin (fruit ou compote), une serviette et une bouteille d'eau dans un sac au nom de l'enfant.

### 3. Garderie

Un service de garderie est proposé aux familles dont les enfants sont inscrits à l'accueil de loisirs : il est ouvert le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h00. **Les enfants doivent impérativement y être inscrits pour être accueillis et les inscriptions se font en même temps que l'inscription au séjour.**

### 4. Tarifs

Tarif de la semaine d'ALSH - repas de midi inclus			
Quotient familial :	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>e</sup> enfant	3 <sup>e</sup> enfant
<b>Avesnois</b>			
De 0 à 202 €	33,00 €	32,00 €	31,00 €
De 203 à 465 €	35,00 €	34,00 €	33,00 €
Plus de 465 €	38,00 €	37,00 €	36,00 €
<b>Extérieurs</b>			
De 0 à 202 €	58,00 €	57,00 €	56,00 €
De 203 à 465 €	60,00 €	59,00 €	58,00 €
Plus de 465 €	63,00 €	62,00 €	61,00 €

Tarif de la Garderie	
<b>Avesnois</b>	
Séance du matin	2,50 €/séance
Séance du soir	2 €/séance
<b>Extérieurs</b>	
Séance du matin	3 €/séance
Séance du soir	2,50 €/séance

## FICHE D'INSCRIPTION

**1- INSCRIPTION À L'ACCUEIL DE LOISIRS***Quotient familial : .....**Tarif à appliquer pour le centre (voir page 2) : ..... par enfant et par semaine*

Enfants	Nom et prénom	Date de naissance	Cocher les semaines voulues			TOTAL
			Semaine 1 (5 jours)	Semaine 2 (5 jours)	Semaine 3 (5 jours)	
Enfant 1						
Enfant 2						
Enfant 3						
Enfant 4						
<b>MONTANT À RÉGLER POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS</b>						

**2- INSCRIPTION À LA GARDERIE :**

Tarif à appliquer pour la garderie (voir page 2) : ..... par enfant pour la séance du matin

..... par enfant pour la séance du soir

**Merci d'indiquer les heures d'arrivée et de départ prévues.**

	08/07/24		09/07/24		10/07/24		11/07/24		12/07/24	
Nom et prénom de l'enfant	Matin	Soir								

	15/07/24		16/07/24		17/07/24		18/07/24		19/07/24	
Nom et prénom de l'enfant	Matin	Soir								

	22/07/24		23/07/24		24/07/24		25/07/24		26/07/24	
Nom et prénom de l'enfant	Matin	Soir								

Nombre total de séances de garderie du matin		
Nombre total de séances de garderie du soir		
<b>MONTANT À RÉGLER POUR LA GARDERIE</b>		

**MONTANT A REGLER :**

**MONTANT TOTAL À RÉGLER POUR LA SEMAINE (Accueil de loisirs + garderie)**

--

Seul le paiement par chèque est autorisé.